

REPUBLICQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*

REGION DU CENTRE  
\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU  
\*\*\*\*\*

COMMUNE D'AKONOLINGA  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*

CENTER REGIONAL DELEGATION  
\*\*\*\*\*

NYONG AND MFOUMOU DIVISION  
\*\*\*\*\*

AKONOLINGA COUNCIL  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

**DECISION N°003/D/C-AKGA/SG/2020 DU 08 MAI 2020  
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN  
PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 DU 13/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE  
D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances pour l'exercice 2020 ;
- Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et de autres entités publiques, pour l'exercice 2020.
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N°003/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 du 13/03/2020 et de l'Additif N°001/ADD/C-AKGA/CIPM/2020 du 07/04/2020 pour les travaux de réhabilitation de certaines routes, en deux (02) lots, dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.
- Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 30 avril 2020.
- Vu La Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 06 mai 2020.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation susmentionnée :

Objet et lieux d'exécution	N° Lot	Attributaire	FINANCEMENT	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Réhabilitation de la route communale MEBA – BIYOKA (30km), dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.	Lot 1	GENERAL BUILDING COMPANY SARL BP : 34624 YAOUNDE TÉL : 699 238 560	BIP MINTP 2020	99 999 490	Quatre (04) mois
Réhabilitation de la piste agricole KOUM – NDJONG MEDJAP dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.	Lot 2	GENERAL BUILDING COMPANY SARL BP : 34624 YAOUNDE TÉL : 699 238 560	BIP MINADER 2020	12 986 325	Deux (02) mois

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

**AMPLIATIONS :**

- ✓ PREFET/NM/AKGA ;
- ✓ DDMINMAP/NM ;
- ✓ ARMP (POUR INSERTION AU JDM) ;
- ✓ PDT/CIPM-AKGA ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ CHRONO/ARCHIVES.



AKONOLINGA, le 08 MAI 2020  
LE MAIRE  
(Autorité Contractante)  
Diplom BETRIEBSWIRT